

Opposition à un brevet européen

I. Brevet attaqué

Numéro du brevet

Numéro de la demande

Date de la mention de la délivrance au Bulletin
européen des brevets (art. 97(3) et 99(1) CBE)

Titre de l'invention

II. Titulaire du brevet

cité en premier lieu dans le fascicule du brevet

Référence de l'opposant ou du mandataire

III. Opposant

Nom

Adresse

Adresse pour la correspondance

Etat du domicile ou du siège

Nationalité

Téléphone

Opposition conjointe
(cf. feuille additionnelle)

☐

IV. Pouvoir

1. Mandataire
(N'indiquer qu'un seul mandataire ou le nom du groupe-
ment de mandataires à qui les significations seront faites)

Référence de l'opposant

Adresse professionnelle

Téléphone

Autre(s) mandataire(s)
sur feuille additionnelle/cf. pouvoir

☐

Pouvoir joint

☐

2. Uniquement pour les employés (art. 133(3) CBE)

Un pouvoir général a été enregistré sous le numéro

Un pouvoir général a été déposé mais n'est pas
encore enregistré

☐

V. L'opposition est formée contre

- le brevet dans son ensemble
- les revendications n°

☐

VI. Motifs d'opposition

L'opposition est fondée sur les motifs mentionnés ci-après :

a) l'objet du brevet européen attaqué n'est pas
brevetable (art. 100a) CBE) pour les motifs suivants :

- défaut de nouveauté (art. 52(1) et 54 CBE)
- défaut d'activité inventive (art. 52(1) et 56 CBE)
- autres motifs excluant la brevetabilité, à savoir

☐☐☐

art.

b) le brevet européen attaqué n'expose pas l'invention
de façon suffisamment claire et complète pour qu'un
homme du métier puisse l'exécuter (art. 100b) CBE ;
cf. art. 83 CBE).

☐

c) l'objet du brevet européen attaqué s'étend au-delà
du contenu de la demande/demande antérieure telle
qu'elle a été déposée (art. 100c) CBE ; cf. art. 123(2)
CBE).

☐

VII. Exposé des faits (Règle 76(2)c) CBE)

L'exposé des faits invoqués à l'appui de l'opposition
figure sur une feuille additionnelle (Annexe 1)

☒

VIII. Autres requêtes :

Référence de l'opposant

IX. Preuves produites

Les preuves

sont jointes

☐

seront produites ultérieurement

☐

A. Publications :

1

en particulier, page/colonne/ligne/fig. :

2

en particulier, page/colonne/ligne/fig. :

3

en particulier, page/colonne/ligne/fig. :

4

en particulier, page/colonne/ligne/fig. :

5

en particulier, page/colonne/ligne/fig. :

6

en particulier, page/colonne/ligne/fig. :

Suite sur feuille additionnelle

☐

B. Autres preuves

Autres indications sur feuille additionnelle

☐

Indiquer les moyens de preuve contenant des éléments en couleur (à savoir des éléments qui ne sont pas en noir et blanc) :

Référence de l'opposant

X. Paiement de la taxe d'opposition

En ce qui concerne le paiement des taxes, en particulier via un compte courant, il est fait référence à la rubrique X de la notice concernant l'acte d'opposition (formulaire OEB 2300).

XI. Relevé des pièces

Annexe n°

0 Formulaire d'opposition

☒

1 Exposé des faits (cf. VII.)

☒

2 Copies des documents produits à titre de preuve (cf. IX.)

a Publications

☐

b Autres pièces

☐

3 Pouvoir(s) signé(s) (cf. IV.)

☐

4 Feuille(s) additionnelle(s)

☐

Nombre de feuilles

5 Autres pièces

☐

Veuillez préciser :

XII. Signature de l'opposant ou du mandataire

Lieu

Date

Signature

Nom (en caractères d'imprimerie)

S'il s'agit d'une personne morale, position occupée au sein de celle-ci par le(s) signataire(s)

Référence de l'opposant